

## L'édito

Une rentrée à la hauteur du contenu de cette réunion. Entre celui qui ne comprend pas les questions posées, ou le report des points, on pourrait la qualifier de rentrée « plan-plan » !



## Points traités lors de l'Instance de Proximité du mois de septembre 2021

### QR CODE (en présence d' Aymeric Robert et de Fanny Klipfel)



Comme vous avez pu le constater, depuis 2020, sur certains sujets du journal il y a des QR CODE mis à l'antenne. Vos élus souhaitent connaître l'impact en terme de clicks. La direction nous informe que la mesure du trafic n'est pas possible à ce jour. En terme d'affichage, la diffusion de QR code continuera, car elle a vocation à rendre un service aux téléspectateurs. Les QR code ont plusieurs utilités : renvoient sur notre site internet, complètent les sujets, servent à recueillir des questions ou encore donner des infos complémentaires.

Nous faisons remarquer qu'une fois installé dans notre canapé, la taille du QR code ne permet pas de le scanner ou difficilement. Comme nous sommes soumis à la charte de l'habillage FTV, il serait intéressant de les questionner sur ce sujet.

### Heures supplémentaires, comment les décoder sur votre fiche de paie ?

Les heures supplémentaires et majorées ainsi que les éléments variables (ticket restaurant ou repas résidence par exemple) sont issus des relevés individuels. Seuls les éléments validés et signés par le manager sont payés. Si vous voulez savoir quand elles seront payées, allez sur mon Kiosque, si vos HS sont signées avant le 10 de chaque mois, elles seront payées le mois d'après, après le 10 le paiement aura lieu n+2. L'indice du petit «R» (indiquant une régularisation) qui se trouvait sur la ligne des HS n'existe plus.

Cela serait tellement plus simple d'indiquer sur la fiche de paie à quel mois correspond le paiement des heures supplémentaires... Vive l'opacité ! Sophie Bauer nous invite à se rapprocher de Stella pour le décodage de notre fiche de paie si besoin. Par avance, merci à elle.



### Point production régionale sur notre antenne. *Le directeur régional irait-il à l'encontre du projet de la régionalisation ?*

Pas de déclaration fracassante. Pas ou peu de PAE lors du premier semestre de l'année 2021, et d'ici la fin de l'année, des projets de captation sportive mais non concrétisés.

Jean-Marc Dubois, notre directeur régional, souligne que la règle est de faire des décrochages exceptionnels seulement si on peut faire mieux en audience que le national. **Commentaire FO : Ca tombe bien, la direction se gargarisait lors du dernier point audience que l'on faisait mieux que le National !**

Et de rajouter « Nous sommes une chaîne nationale à décrochages régionaux ». **Commentaire FO : Un discours à l'opposé de projet de développement des chaînes régionales au sein du réseau France3 portée par la direction de France Télévisions. Aurait-on un directeur qui va à l'encontre du choix de la direction ?**

Pour rappel, voici un **extrait du projet de régionalisation** «chaque chaîne régionale amplifiera et affinera son identité et ses contenus propres au fil des années en tenant compte d'un subtil équilibre entre les émissions nationales partagées et les contenus spécifiques au territoire. »

Fanny Klipfel, au cours de la discussion, pour se défendre du peu de propositions de l'antenne, déclare qu'il y a peu d'évènement culturel assez populaire pour monter des opérations en Alsace. Les alsaciens seraient ravis d'apprendre ça !

Nous demandons pour notre prochaine réunion, un bilan du réalisé de nos activités sur notre antenne ainsi que sur le réseau pour pouvoir faire un comparatif.

### Droits de tirage\* de la TVR sur La Fabrique (en présence de Anais Nicloux et Sébastien Grandsire) *Opacité ?*

En présence de Anais Nicloux, administratrice de production de France 3 Grand Est et Sébastien Grandsire, responsable de l'activité de la post-production au sein de la Fabrique.

\* Ce qu'on appelle « droit de tirage » ce sont des produits réalisés par la Fabrique pour notre antenne

Chaque année, Anais Nicloux fait un plan de charge prévisionnel «droit de tirage» auprès de la Fabrique, et un réajustement a lieu en en septembre.

Les émissions récurrentes (magazines de flux) sont faites avec les équipes de Nancy et Strasbourg mais pour le reste c'est dispatché avec les équipes de production selon les disponibilités de chaque site.

Avant la réforme de la filière, les droits de tirage se géraient site par site, aujourd'hui Mr Grandsire nous informe qu'ils sont globalisés à l'échelle du réseau. Le but de cette réforme était d'employer pour les productions le maximum de personnel de la Fabrique et externaliser le moins possible. Nous sommes à plus de 3 ans de cette réforme, les élus demandent le bilan, son efficacité. Au cours de cette réunion, Mr Grandsire nous informe qu'il n'est pas en mesure de nous donner ce bilan, ni sur le périmètre de notre antenne ni sur celui du réseau !

Ce point sera donc remis à notre prochaine instance.

la fabrique

france.tv



Sans grande surprise, les 2 postes de scripte sont toujours à pourvoir. Et toujours la même candidate pour ces 2 postes. Quel suspense !

Si vous êtes intéressés par une reconversion, c'est le moment ! Apparemment le métier ne fait plus rêver ...

Vos élus ont alerté la direction sur ce service, particulièrement tendu en ce moment, et ont demandé qu'une vigilance particulière soit apportée.

Le poste chargé de gestion administrative a été republié car Angélique Rémond, en CDD sur le poste depuis 3 mois n'a pas souhaité poursuivre.

Décidément l'Alsace ne fait pas rêver !

**Prochaine instance : le 6 octobre 2021 où une partie de la réunion sera consacrée aux comités salaires !**